


L'ATELIER TRANSFORMATION

 Présentiel

PUBLIC

 7 heures

Cette formation s'adresse aux professionnels de la coiffure souhaitant approfondir leur pratique du conseil en image à travers la mise en application sur modèle.

 8 personnes max

LIEU

La Suite
34 rue de Douarnenez 29000 Quimper

PROFIL DU FORMATEUR

Co-gérante de La Suite, Magali Saouzanet met plus de 20 ans d'expérience au service d'une approche globale de la coiffure professionnelle.

Elle allie coupe femme, chignon et expertise du cuir chevelu pour proposer une vision complète du métier. Son travail repose sur une lecture globale de la cliente, où la technique s'intègre à une compréhension fine des besoins et de l'image.

Elle accompagne les professionnels dans la précision du geste et la qualité de prise en charge.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

Avoir suivi la formation Conseil en image.

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en application les connaissances acquises lors de la formation conseil en image.
- Réaliser un diagnostic complet et pertinent sur modèle.
- Construire des propositions de transformation cohérentes et personnalisées.
- Maîtriser l'adaptation des techniques de coupe et/ou de coloration en fonction du diagnostic.
- Développer une approche globale et professionnelle du conseil en image en situation réelle.

🔗 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un diagnostic de conseil en image complet.
 - Analyser la morphologie, la colorimétrie, les volumes et les caractéristiques du modèle.
- Traduire le diagnostic en proposition technique.
 - Construire une transformation adaptée et cohérente.
- Mettre en œuvre une prestation complète sur modèle.
 - Appliquer les techniques de coupe et/ou de coloration choisies.
- Justifier ses choix techniques et esthétiques.
 - Argumenter la transformation proposée.
- Développer une posture professionnelle en situation réelle.
 - Gérer la relation modèle et sécuriser la prestation.

☰: CONTENU

• JOUR 1 MATIN :

Accueil et présentation de la formatrice et des stagiaires.

Recueil des attentes des participants, point sur le niveau d'expérience. Présentation du programme « L'ATELIER TRANSFORMATION ».

Validation de la compréhension du programme de formation de cette journée et rappel des fondamentaux du conseil en image.

Travail sur modèle :

- Réalisation d'un diagnostic complet (morphologie, volumes, style)
- Analyse et validation de la proposition de transformation

Mise en œuvre de la transformation :

- Choix des techniques adaptées (coupe et/ou coloration)
- Réalisation de la prestation avec accompagnement de la formatrice

Échanges et ajustements tout au long de la réalisation.

- JOUR 1 APRÈS-MDI :

Travail sur un second modèle. Réalisation du diagnostic en autonomie :

- Analyse complète et proposition personnalisée
- Validation avec la formatrice

Mise en pratique de la transformation :

- Application des techniques choisies
- Adaptation en fonction du résultat et du modèle

Travail des finitions et mise en valeur du résultat.

Synthèse de la formation par la formatrice et les participants.

Remise d'une attestation, puis départs des participants après une évaluation à la suite de l'action de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode interrogative, explicative, démonstrative, participative et expérientielle.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Paper board, présentation numérique, supports de synthèse.

- Outillages et produits prévoir par le stagiaire :

Brosse démêlante - Brosses rondes

Peigne large - Peigne de coupe - Peigne à queue

Bols - pinceaux

Sépare-mèches - Vaporisateur d'eau

Sèche-cheveux - Lisseur - Fer à boucler

Produits de finitions

(Matériels de coiffure)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Feuille d'émergence à compléter par demi-journée.

- Avant la formation :

Test de positionnement sous forme de questionnaire.

- Pendant la formation :

Évaluation oral et pratique en cours de formation.

- Fin de formation :

Évaluation des acquis en fin de formation avec entretien formateur/stagiaire.

Enquête de satisfaction des participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

- Après la formation :

Évaluation à froid sous forme de questionnaire envoyé quelques semaines après l'action de formation.

→] MODALITÉS D'ACCÈS

Jusqu'à 48 heures avant le début de la première journée et en fonction des places restantes.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), La Suite s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.